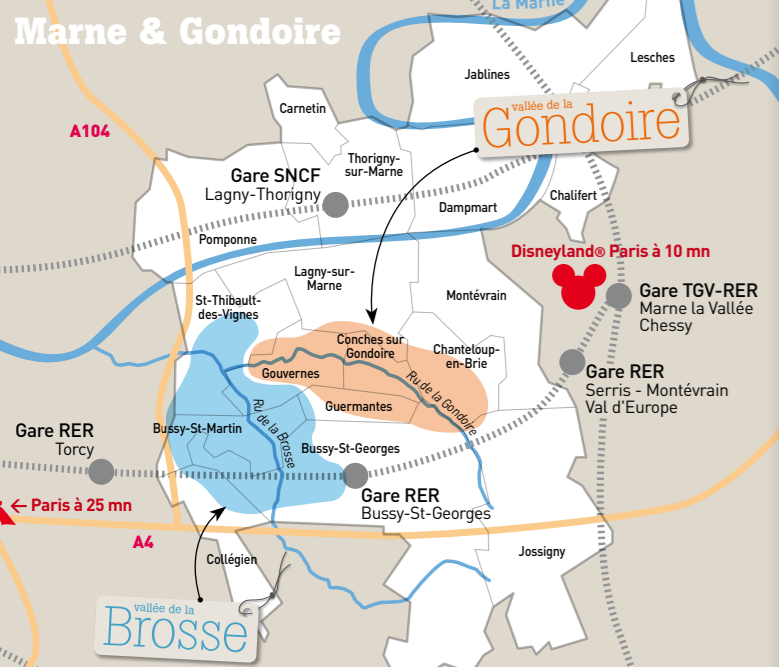


Les vallées de la Brosse & Gondoire

LA CARTE DES LIAISONS DOUCES

2 vallées pour une randonnée mémorable

édition 2016-2017



Office de Tourisme
MARNE & GONDOIRE

2 rue du Chemin de Fer
77400 Lagny-sur-Marne
01 64 02 15 15
officedetourisme@marneetgondoire.fr



Marne et Gondoire Tourisme

LE SITE CLASSÉ DES VALLÉES

de la Brosse & Gondoire

Ces vallées sont une invitation permanente à la balade.

Au sud-ouest du territoire de Marne et Gondoire, deux vallées se sont formées autour des rus de la Brosse et de la Gondoire, qui ont la particularité d'avoir conservé un cours naturel sur toute leur longueur. Les deux vallées ont bénéficié d'aménagements discrets et sont mises en valeur par une gestion différenciée des espaces : les cheminements sont entretenus régulièrement tandis que les espaces plus éloignés sont laissés à l'expression de la nature et ne sont fauchés qu'une fois par an.

En empruntant les chemins étroits de la vallée de la Brosse, vous pourrez observer une flore et une faune caractéristiques des milieux humides. Ce ne sont pas moins de 38 hectares de prairies, 11 km de sentiers équestres qui la constituent. Le relief de la vallée offre de jolis points de vue : vous apercevrez ainsi les églises remarquables des villages briards de Bussy-Saint-Martin et Bussy-Saint-Georges, pointant le bout de leur clocher au milieu de jachères fleuries propices aux évasions bucoliques. Deux ans ont été nécessaires à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire pour restaurer ce milieu écologique fragile.

Un peu plus au nord-est, la vallée de la Gondoire s'étend sur 70 hectares. Zone majoritairement rurale, les cultures y sont abondantes, les forêts prononcées et les éléments patrimoniaux nombreux. Pour vous permettre de jouir pleinement de cette nature préservée, environ 15 km de liaisons douces y ont été aménagées. Au printemps, vous apercevrez partout de nombreux arbres fruitiers en fleurs. Ne soyez pas étonnés de rencontrer au détour d'un chemin les chevaux des haras du Grand Clos et des Sources ou de les apercevoir paissant tranquillement dans un champ parmi chèvres et gallinacés.

Bienvenue sur les sentiers des deux vallées!



Le parc culturel de Rentilly, nature, culture et patrimoine s'y accordent à merveille.

Grâce à sa réhabilitation et à l'aménagement de ses allées, le parc de Rentilly s'est ouvert sur les perspectives de la vallée de la Brosse. On y découvre dans sa partie nord un parc à l'anglaise abritant de nombreuses essences d'arbres : séquoia géant, févier d'Amérique, érable sycomore, hêtre pourpre, pin Weymouth, tilleul à grandes feuilles, marronnier d'Inde, ginkgo biloba. A l'opposé, une perspective à la française constituée de bassins en terrasse s'étend depuis le château sur 350 mètres. A l'ouest, une forêt d'une quinzaine d'hectares offre de belles promenades.

Cet écrin de verdure de 54 hectares est un lieu dédié à l'art : le château de Rentilly, récemment réhabilité pour devenir un centre d'art contemporain avec le FRAC Île-de-France, ne manquera pas de vous éblouir par sa façade-miroir. Avec plusieurs salles d'exposition, un centre de ressources documentaires rassemblant pas moins de 10000 ouvrages et un espace des arts vivants, le parc culturel propose chaque année une programmation de spectacles pour le jeune public et la famille, deux festivals gratuits (Frisson baroque et PrinTemps de paroles) et accueille artistes et écrivains en résidence.

Parc culturel de Rentilly - 1 rue de l'Étang - 77600 Bussy-Saint-Martin
Tél. 01 60 35 46 72 - www.parculturelrentilly.fr



Le moulin Russon, un patrimoine sauvegardé.

Construit à la fin du XVII^e siècle, le moulin Russon fut successivement moulin à eau, bâtiment industriel au XIX^e siècle, maison particulière, et, depuis 2001, propriété de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire. Grâce à la réhabilitation qu'elle y a menée, le mécanisme a retrouvé sa fonctionnalité initiale. Une roue à augets est mise en mouvement par la force hydraulique provenant du ru de la Brosse. C'est donc non seulement un lieu de mémoire du patrimoine industriel mais aussi un équipement pédagogique, ludique et un outil de sensibilisation au développement durable. Il est animé par l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire et l'association Les Environn'hôtes. Deux membres de l'équipe possèdent leur diplôme de meunier et le moulin est entièrement équipé pour fabriquer et vendre sa propre farine.

Visite libre, animations et ateliers pendant les vacances scolaires et les mercredis et dimanches après-midi pour le grand public. Les scolaires et centres de loisirs sont reçus les autres jours de la semaine.

Moulin Russon - 1 rue du Lavoir - 77600 Bussy-Saint-Georges
Tél. 01 64 77 27 14 - moulinrusson@marneetgondoire.fr



Le parc des Cèdres, une multitude d'essences !

L'été, il faut aller chercher la fraîcheur au parc des Cèdres, à Conches sur Gondoire. D'une superficie de 14 hectares, il abrite de nombreuses essences d'arbres dont des séquoias géants et des cèdres du Liban et propose des espaces paysagers ponctués de petits étangs et de mares.

Vous pourrez également y observer une glacière du XIX^e siècle ainsi qu'un lavoir récemment restauré.

Le parc est divisé en deux parties : une partie publique sur la gauche et une partie privée (maison de retraite). L'entrée se fait par la grille nord, au croisement de la rue Ferraille et du chemin des Piats.

OUVERTURE : tous les jours de 9h à 19h



Parc culturel de Rentilly - Château - ©Walter / ADAGP, 2014. © Martin Argyrogis



↑
village de la Gondoire

Le château de Guermantes Classé Monument Historique depuis 1944.

Le village de Guermantes est immortalisé par l'œuvre de Marcel Proust "À la recherche du temps perdu". L'écrivain aurait été séduit par ce nom qu'il entendait de la bouche de son ami, petit-fils des propriétaires du château. Construit durant la première moitié du XVII^e siècle, le château de Guermantes a subi une importante restauration au début du XX^e siècle, qui lui donne son aspect actuel. Il est classé Monument Historique depuis 1944.

Aujourd'hui propriété privée, le château accueille des séminaires. Vous pouvez apprécier la vue de l'imposante demeure et de ses jardins depuis l'avenue des deux Châteaux et, en contre-bas, le panorama sur la vallée de la Gondoire et le village de Gouvernes.



↑
village de la Brosse

L'étang de la Loy, évoquant déjà par son nom l'alouette, il ne pouvait laisser les oiseaux indifférents !

L'étang de la Loy était déjà au XIII^e siècle une source d'approvisionnement pour les pêcheurs : gardons, carpes, tanches, perches, brochets... Un site ancien qui aujourd'hui, après de nombreux travaux, permet à une flore et une faune aquatiques de coloniser progressivement ce vallon humide. L'étang est aussi un espace très prisé par la grèbe huppée, la foulque macroule ou le héron cendré qui trouvent ici un environnement adéquat. La roselière bien protégée fait le bonheur d'espèces plus discrètes : bruant des roseaux, rousserolle effarvate qui, tel un équilibriste, fait son nid dans les roseaux. Les îlots créés ne sont pas une fantaisie : ils ont vite été repérés par nos amis et offrent à la rare sterne Pierregarin un abri contre les prédateurs.

Merci de respecter ce lieu et de veiller à la tranquillité de nos amis à plumes.

Si vous souhaitez pêcher, prenez contact avec le Groupement Communal du site de l'étang de la Loy au 01 64 30 54 11



Le miroir aux libellules et ses boisés :

un écrin de verdure autour de l'étang de la Loy.

Un croissant boisé a été planté autour de l'étang pour protéger cet écrin aquatique : le boisé des pêcheurs a été regarni par de jeunes plants, les Contreforts des Noyers reboisés et surtout une replantation forestière a été opérée dans la zone du "miroir aux libellules", afin de panser les plaies de la tempête de 1999. La création d'un réseau de trois mares à l'arrière de l'étang protège la grande roselière des pressions humaines. Il profite également aux animaux associés aux eaux plus calmes et moins profondes : les libellules, comme le magnifique Caloptérix éclatant, les crapauds communs, les grenouilles vertes et grenouilles rieuses.

Les zones humides et les mares sont devenues tellement rares dans nos régions que les batraciens sont aujourd'hui protégés. Les têtards ont peu de chance de se développer dans votre jardin et la population chantante des mares ne pourra se maintenir si chacun se met à les prendre ou les chasser. Le Loriot d'Europe et le faucon Hobereau veillent aussi sur cette zone humide.



Le château de Fontenelle Un célèbre photographe y naquit !

Fief dépendant, comme le village de Chanteloup-en-Brie, de l'abbaye de Lagny, le château de Fontenelle existait déjà au XIII^e siècle. Il a ensuite appartenu à plusieurs seigneurs, militaires et hommes d'État, ses propriétaires les plus célèbres furent la famille du photographe Henri Cartier-Bresson. Monseigneur Roncalli, le futur pape Jean XXIII, y séjourna alors qu'il était nonce apostolique à Paris. Le château est aujourd'hui une propriété privée en cours de réaménagement.



Les vergers font le bonheur des animaux Pour les amateurs de confitures.

Avec la valorisation des espaces naturels, c'est le grand retour des vergers. Vous les trouverez au sud de l'étang de la Loy et à proximité de l'étang de la Broce. Le noyer, arbre traditionnel de notre territoire, est remis à l'honneur... Gourmands, attention ! La zone des gradins vous fera redécouvrir des variétés oubliées plus facilement consommables en confiture que sur place : néflier, cognassier, noisetier, aubépine... Un festin pour les oiseaux moins difficiles : grive musicienne, fauvettes... et peut-être un jour pour l'écureuil d'Europe à la queue en plumeau qui se risque dans les zones péri-urbaines bien fournies en arbres fruitiers.



Le vignoble de la Brosse

Bientôt grand cru classé ?

En 2004, au sud du vieux village de Bussy-Saint-Georges, 2000 pieds de vignes ont été plantés par la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire et sont entretenus depuis par les bénévoles de l'association Les Coteaux de la Brosse.

La première vendange a eu lieu en septembre 2006 et la mise en bouteilles en mars 2007. Les vins et cépages produits par l'association sont le Chardonnay (2/3 de la vigne) et le Pinot noir (1/3 de la vigne).

Association Les Coteaux de la Brosse
Mairie de Bussy-Saint-Georges - 77600 Bussy-Saint-Georges
coteaux-delabrosse@laposte.net



Crédits photos : Office de Tourisme Marne & Gondoire - Vallée de la Brosse - Nicolas Raquillet - René Lanneau - Un creux qui bat - Fotolia



SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES

LAGNY-SUR-MARNE

LE BOIS DE CHIGNY

MONTÉVRAIN

vallée de la Gondoire

GOUVERNES

CHANTELOUP-EN-BRIE

2 vallées pour une randonnée mémorable

CONCHES SUR GONDOIRE

GUERMANTES

vallée de la Brosse

BUSSY-SAINT-MARTIN

BUSSY-SAINT-GEORGES

COLLÉGIEN

LE GÉNITOY

N'oubliez pas... que vous ne pourrez à la fois voir fleurir cette grande zone humide et alimenter vos bouquets divers tout au long de l'année !!

LÉGENDE

les liaisons douces

- Pistes équestres
- Pistes pédestres et cyclables
- Autres itinéraires possibles
- Pistes pédestres
- Pistes cyclables

réseaux de déplacement

- Autoroutes
- Départementales
- Voie ferroviaire
- Passerelles
- Parking

200 mètres

La charte du promeneur citoyen

- Rester sur les chemins balisés
- Emprunter les pistes correspondant à votre activité (pédestre, cavalière ou cyclable)
- Faire attention aux cultures et aux animaux
- Profiter du paysage et ne pas cueillir les végétaux
- Se montrer silencieux et discret, observer la faune et la flore sans la toucher
- Ne pas faire du feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des broussailles
- Ne pas jeter de débris au sol, utiliser les poubelles présentes dans toute la vallée ou ramporter ses déchets
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage
- Signaler au plus tôt à la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire toute difficulté rencontrée sur le parcours

